

# Éducation ouvrière

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **19 (1927)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Economie sociale.

FRANCE. La Chambre française a discuté le 20 mai le projet de loi adopté par elle et modifié par le Sénat, comportant la ratification de la convention de Washington limitant à 8 heures par jour et 48 heures par semaine le nombre des heures de travail dans les établissements industriels. Le Sénat avait stipulé que les obligations que comporte pour la France cette convention, n'auront d'effet que lorsque le projet de convention aura été ratifié par l'Allemagne et par l'Angleterre.

La Chambre a admis cette réserve, elle a adopté le projet tel qu'il est revenu du Sénat. Un amendement socialiste demandant la suppression de la réserve visant la Grande-Bretagne a été repoussé par 403 voix contre 150.

## Education ouvrière

### En Suède

La centrale suédoise d'éducation ouvrière fondée en 1912, célèbre cette année son 15<sup>me</sup> anniversaire. La centrale comprend des membres se recrutant dans tous les milieux ouvriers: coopératives, syndicats, partis politiques. Les organisations de toutes les tendances y adhèrent: les syndicats réformistes et syndicalistes libertaires, partis socialiste et communiste, les groupements de jeunesse de ces différentes tendances. La presque totalité des organisations s'occupant d'éducation ouvrière en Suède ont fait acte d'adhésion à la centrale parce que ce n'est que par celle-ci qu'ils peuvent bénéficier des subsides gouvernementaux. Le nombre des adhérents est évalué à 600,000. L'on peut donc dire qu'un habitant sur dix est en Suède affilié à la centrale d'éducation ouvrière.

### En Pologne.

L'éducation ouvrière, rendue difficile par le grand nombre d'illettrés que l'on y rencontre, fait tout de même de sérieux progrès en Pologne. Les groupes d'études locaux y sont actuellement de 111. Ce mouvement n'a commencé qu'en 1923. Un cours pour fonctionnaires fut organisé en 1926, il dura 11 semaines. Certains groupes locaux organisent des écoles du soir primaires et complémentaires. Un groupe a fondé un home de vacances. On a organisé des conférences, des manifestations artistiques, mais peu de bibliothèques ont été créées.

La région de la Haute-Silésie possède aussi son centre d'éducation indépendante dont le siège est à Königshutte, le centre du mouvement ouvrier allemand de la Silésie polonaise. Elle possède une bibliothèque centrale, organise des conférences, des cours, des causeries avec projections lumineuses, des projections cinématographiques, etc.; elle déploie en général une fort grande activité.

### En Belgique.

Le secrétariat français de la commission d'éducation ouvrière publie les statistiques concernant le travail d'éducation dans la partie française du pays. Il constate une progression constante depuis 1922. Voici ses chiffres:

	1922	1923	1924	1925	1926
Nombre de sections . . . .	160	193	202	205	224
Nombre d'écoles . . . . .	59	34	49	68	81
Nombre de cours . . . . .	92	50	65	91	125
Nombre de conférences:					
a) publiques . . . . .	368	540	800	607	636
b) aux cercles d'études . . . .	?	?	457	369	409